

MUSANABERA Spéciose  
Secteur Kimihurura  
Commune Kacyiru  
Préfecture KIGALI-VILLE

Kigali, le 11 octobre 1995

Objet : Demande d'emploi

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Associatif  
KIGALI.-

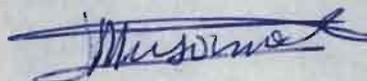
Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de m'adresser auprès de votre haute autorité en vue de solliciter un emploi dans le Ministère qui vous est confié.

En effet, Monsieur le Ministre, après avoir terminé mes études primaires et post-primaires, j'ai oeuvré dans un atelier de couture et puis étais animatrice sociale. Les informations y relatives sont dans mon curriculum vitae en annexe.

Espérant une suite favorable à ma requête, je vous prie, Monsieur le Ministre, de bien vouloir agréer l'expression de ma très haute considération.

MUSANABERA Spéciose



# Curriculum Vitae

## I. Identité

Nom : MUSANABERA Spéciose  
Père : MPAGAZA  
Mère : NYIRABASHYITSI  
Naissance : 1956  
Origine : Colline : Rugarama  
Commune : Musange  
Préfecture : Gikongoro  
Etat civil : mariée  
Nationalité : Rwandaise  
Résidence actuelle : Secteur Kimihurura  
Commune Kacyiru  
Préfecture KIGALI-VILLE

## II. Etudes faites

1964 - 1970 : Ecole Primaire à Jenda  
1970 - 1973 : Ecole Familiale à Kaduha  
1974 - 1977 : Atelier de couture à Gisanze

### Certificats obtenus

- Certificat Section Familiale
- Certificat Atelier de couture

### Stage fait

- 6 mois/Amélioration de l'animation sociale

## III. Fonctions exercées

1977 - 1978 : Membre de l'atelier de couture de Gisanze - Burundi  
1978 - 1994 : Animatrice sociale à Kanyinya - Kirundo

Je soussignée, MUSANABERA Spéciose, jure sur mon honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont conformes à la réalité.

MUSANABERA Spéciose





CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DE CADRES ET DE PROMOTION SOCIALE

DE GITEGA

ATTESTATION DE FIN DE STAGE.

Nous soussignés, membres de la commission d'exams de stage, attestons que M. Amambura Spicioro né (e) à Rugarama le 12 Oct 1955 Province de Muyinga

Exerçant la Fonction de Monitrice Sociale depuis le 1 Septembre 1977 à participé au stage de Perfectionnement des Monitrices Sociales organisé du 25 Janvier au 25 Juin 1979 et portant sur les matières suivantes :

- ANIMATION SOCIALE
- ANIMATION SANITAIRE
- ASSAINISSEMENT ET HYGIENE DU MILIEU
- ANIMATION NUTRITIONNELLE
- ANIMATION EN ECONOMIE RURALE
- ANIMATION AGRICOLE
- PROBLEMATIQUE DU DEVELOPEMENT
- NOTION DE PSYCHOLOGIE
- TRADITION ET PROGRES SOCIAL
- SECRETARIAT ET STATISTIQUES
- ATELIER SOCIAL
- NOTION D'OBSTETRIQUE
- SERVICE SOCIAL
- FRANCAIS
- DYNAMIQUE DE GROUPE
- CIVISME ET DEONTOLOGIE

Constatant que l'intéressé (e) a suivi avec succès les cours théoriques de quatre mois et le stage pratique de deux mois.

Constatant qu' (il) elle a obtenu au cours des examens subis sur les matières précitées 238,03 points

qui delivrons la présente attestation certifiant qu' (il) elle a réussi le dit stage avec 68 % des points Gratit

Fait à Gitega, le 25 / 12 / 1979

LA DIRECTRICE/ DU STAGE.

*[Signature]*



LE REPRESENTANT DU MINISTERE.

LE REPRESENTANT DE L'UNICEF.

BUREAU DE LIAISON UNICEF  
B.P. 1490 - PNUD - Tél. 3135  
Bujumbura - BURUNDI

# CERTIFICAT

ENSEIGNEMENT



POST-PRIMAIRE

## SECTION FAMILIALE

Au Nom du Président de la République Rwandaise

Le Jury d'Examen de fin d'Etudes de la Section Familiale de:

KADuha

Attendu que Melle ...MUSANA F.E.B.A., Spécialiste

née à ...RUGABAMA

le ...1955... a subi avec Distinction (75 %)

l'examen de fin d'études de la Section Familiale portant sur les cours suivants :  
Arts ménagers (Cuisine, Alimentation, Jardinage); Couture familiale (Coupe, Technologie pratique du métier, Pratique de couture et Raccourcement); Tricot; Economie domestique (Entretien du Home, Lessivage et Repassage); Education familiale (Savoir vivre, Hygiène du corps, Secourisme, Microbiologie élémentaire et Hygiène sociale, Puériculture, Hygiène de la Mère et de l'Enfant, Morale familiale); Religion - Français - Arithmétique - Comptabilité élémentaire - Education civique - Etude du Milieu (y compris des notions élémentaires d'Histoire et de Géographie générale et de Sciences ménagères appliquées).

Confère à la récipiendaire le présent certificat de la Section Familiale de l'Enseignement Post-Primaire.

Donné à Kaduha, le 30 Juin 76

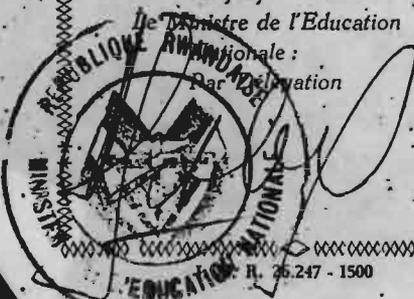
Vu pour légalisation des signatures des Membres du Jury

Le Président du Jury  
S<sup>o</sup> M. Christine de Meester

Les Membres du Jury La Titulaire

Le Ministre de l'Education Nationale  
Par Délégation

(Signature)  
M. Ruambali A  
M. Uragamira Imy



BIGIRISHYA SHEMA RYA BITENYO  
C/O KABANDANA Marc  
Directeur de Cabinet  
au Ministère de la Jeunesse  
et du Mouvement Associatif  
B.P. 1044 - KIGALI  
Tél: (250) 8 35 31

KIGALI, le 15/09/95

Transmis copie pour  
Information

Monsieur le Ministre de la  
Fonction Publique  
KIGALI

-----  
A Son Excellence Monsieur  
le Secrétaire Général de l'OUA  
ADDIS ABABA

S/C Monsieur le Ministre des  
Affaires Etrangères et de  
la Coopération.  
KIGALI

**OBJET: DEMANDE D'EMPLOI**

Monsieur le Secrétaire Général,

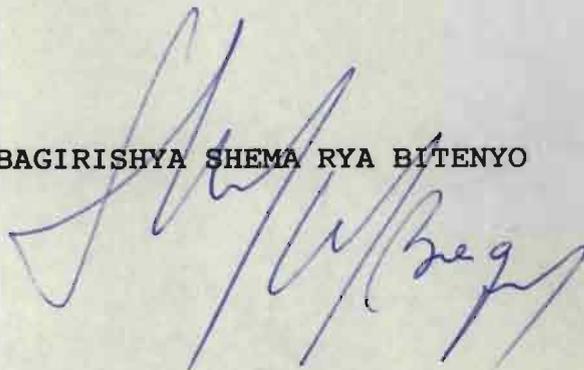
Par la Présente, j'ai l'honneur de  
recourir auprès de votre haute personnalité en vue de solliciter  
le poste vacant de fonctionnaire politique principal (PA) au sein  
de la Division de la Gestion des conflits du Département  
politique du Secrétariat Général de l'OUA.

Pour votre gouverne, je voudrais  
vous informer que je suis lauréat de l'école Nationale  
d'Administration Publique de Rabat/Maroc. Tous les hauts  
fonctionnaires de l'administration Marocaine sont formés par  
cette institution. Le diplôme délivré par cet école équivaut à  
la licence de droit.

Pour tous les autres  
renseignements, je vous prie de vous référer à mon Curriculum-  
Vitae et aux autres pièces jointes à la présente.

Dans l'attente d'une suite favorable, je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma très haute considération.

BAGIRISHYA SHEMA RYA BITENYO



P.J:

- Curriculum-Vitae
- Photocopie légalisée du Diplôme
- Attestation du Diplôme
- Arrêté d'équivalence à la licence de droit
- Dernière d'affectation
- Ordonnance présentatielle de nomination  
comme chef de division

## CURRICURUM-VITAE

### I. IDENTITE

NOM : BAGIRISHYA  
PRENOM : SHEMA rya BITENYO  
LIEU ET DATE DE NAISSANCE : GOMA, LE 03/03/1953  
ETAT CIVIL : MARIE  
PREFECTURE D'ORIGINE : GISENYI  
COMMUNE D'ORIGINE : MUTURA  
RESIDENCE ACTUELLE : CELLULE NYAKABUNGO/GISENYI

### II. ETUDES FIATES

1. Etudes Primaires sanctionnées par un certificat: 67-68
2. Humanités Pédagogiques sanctionnées par un Diplôme d'Etat:  
74-75
3. Etudes Supérieures: Lauréat de l'Ecole Nationale  
d'Administration Publique de Rabat  
(Maroc): en 1985 Cycle de Licence.

### III. CONNAISSANCE DE LANGUES

Français : Très Bon  
Anglais : Assez Bon  
Kinyarwanda : Bon  
Swahili : Bon  
Lingála : Bon  
Arabe Marocain: Quelques rudiments

### IV. STAGES

- Du 1er Août au 30 Septembre 1980: Ministère des Affaires  
Administratives  
(Sce du Pers.)
- Du 1er Août au 30 Septembre 1982: Office National des  
Transports et Communications  
(Sce du Pers.)
- Du 1er Août au 30 Septembre 1983 : Office National des P.T.T  
(Direction Administrative)
- Du 1er Août au 30 Septembre 1984 : Ministère des Affaires  
Administratives (Service  
Juridique)

V. PARTICIPATION AUX SEMINAIRES SUIVANTS

1. Textes et documents administratifs
2. Formulation des Projets
3. Analyse des Projets
4. Evaluation des Politiques Publiques
5. Evaluation des Projets
6. Les Techniques de Négociation
7. Méthodes de Cas

VI. CURSUS PROFESSIONNEL COMME CHEF DE DIVISION

\* Ministère de la Fonction Publique

- 85-88: Chef de Division au service Juridique et contentieux  
88-90: Chef de Division au service de Recrutement et Formation  
90-93: Chef de Division au service centrale d'organisation  
(corps d'organisateur)

\* Ministère des Finances

Depuis Septembre 1993 Chef de Division des Ressources Humaines  
à la Direction Régionale des contributions du Nord-Kivu)

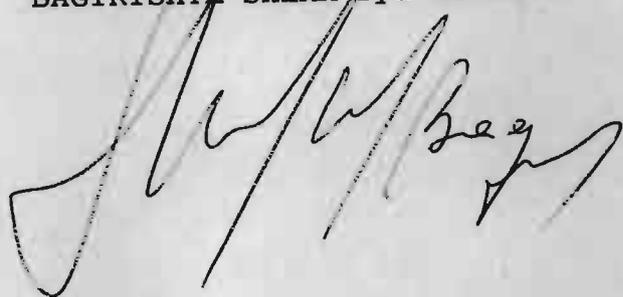
**NB:** Je suis Chef de Division nommé par l'ordonnance  
Présidentielle en annexe depuis le 7 Octobre 1991 (Voir  
l'ordonnance en annexe)

VII. TRAVAUX EFFECTUES

- A. Etudes des dossiers relatifs aux requêtes des agents.
- B. Participation à l'élaboration d'un recueil des lois,  
ordonnances, règlements et autres textes régissant la  
Fonction Publique de 1975 à nos jours (A paraître).

En foi de quoi, je certifie sur l'honneur que ces  
renseignements fournis sont sincères et véritables.

BAGIRISHYA SHEMA rya BITENYO



# شهادة السلك السادس DIPLOME DU CYCLE NORMAL

Le Premier Ministre,

ان الوزير الاول،

؛ Vu le décret n° 2-72-046 du 7 hija 1391 (24 janvier 1972) : Notamment l'article 58  
بمقتضى المرسوم رقم 2.72.046 الصادر في 7 ذي الحجة عام 1391 (24 يناير 1972) :

Vu le procès-verbal du jury d'examen de fin d'études réuni à Rabat le 29 Juin 1985  
وبناء على مقرر لجنة الامتحان المجتمعة في نهاية السنة الدراسية بتاريخ



Né le 3 MARS 1953

à GOMA (ZAÏRE)

Nationalité : ZAÏROISE

المولود في

RYA BITENYO

Le Notaire  
NTZIKWIRA Faustin



Le Diplôme du cycle normal de l'École Nationale d'Administration Publique.

Section **Generale**

Visa n° 109

FAIT A Rabat, le 30 Juin 1985

الوزير الاول  
Le Premier Ministre,

الإستناء: محمد كريم المصراحي

المدير العام للادارة العمومية  
Le Directeur de l'École Nationale d'Administration Publique



امضاء نايل الدليم  
Signature de l'Imprimant,

الوزير المنتدب لدى الوزير الاول للتعليم العالي  
Le Ministre des Affaires Administratives.

امضاء د عبد الرحمان بن عبد الحليل

POUR COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME A L'ORIGINAL  
RIGALI, LE 01 AOUT 1985

PERÇU 6000 FRS SUIVANT QUITTANCE  
N° 053 728/B DU 31 JUIL 1985

ROYAUME DU MAROC

-----  
PREMIER MINISTRE

-----  
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE  
CHARGE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

-----  
ECOLE NATIONALE  
D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

-----  
RABAT  
-----

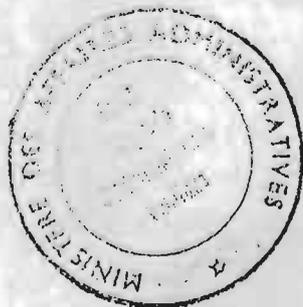
ATTESTATION DE DIPLOME

-----

Le Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration Publique certifie que Monsieur. BAGIRISHYA. Shema. Rya. Bitenyo... Né le 3. Mars. 1953. à GOMA. (ZAIRE)..... a satisfait aux épreuves de l'examen de fin d'études, session de Juin .... 1985..... Section "Administration Générale"... et obtenu en conséquence le Diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration Publique.

RABAT, le ....15.Juillet.1985.....

Le Directeur de l'Ecole Nationale  
d'Administration Publique,



-----  
Ecole Nationale  
d'Administration Publique

-----  
Signé : BENALLAL Mohamad

Délivrée à Monsieur. BAGIRISHYA. Shema. Rya. Bitenyo. /.....

---

N.B. - En aucun cas, il ne sera délivré de duplicata de cette attestation.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA FORMATION DES CADRES  
SECRETARIAT D'ÉTAT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- /- ) ARRÊTÉ -

du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation des Cadres n° 100-79 du 22 chaoual 1399 (14 septembre 1979) déterminant certaines équivalences de diplômes.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA FORMATION DES CADRES,

Vu le dahir n° 159-072 du 15 Moharram 1379 (21 Juillet 1959) fixant les attributions du ministre de l'éducation nationale en matière d'équivalence de grades universitaires, titres, diplômes et certificats de scolarité ;

Vu le décret n° 2-59-364 du 17 safar 1379 (22 août 1959) déterminant les conditions et la procédure de l'octroi des équivalences de diplômes.

- ARRÊTÉ :

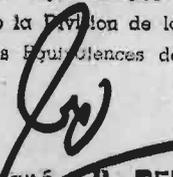
ARTICLE PREMIER. - Est admis en équivalence la licence en droit, sur le plan universitaire, de l'école nationale d'administration publique (niveau normal).

ARTICLE 2. - /\_e présent arrêté sera publié au Bulletin officiel.

Rabat, le 22 chaoual 1399 (14 septembre 1979)

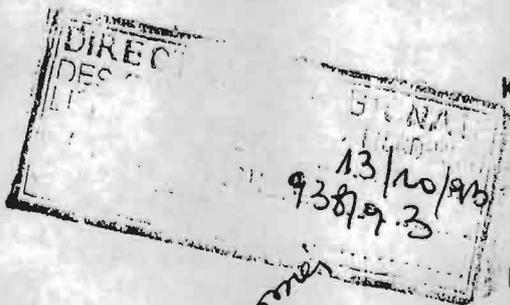
Dr. AZZEDDINE LARAKI.

Pour copie certifiée conforme  
Le Chef de la Division de la Réglementation  
et des Équivalences de Diplômes

  
M. L. BENALI



Le Directeur Général



Kinshasa, le 03 SEP. 1993

N° 01/...../DGC/.....LN...../93.-

*Les gants  
A classer dans son dossier  
de son arrivée et prendre  
les dispositions nécessaires pour  
son accueil*

**TRANSMIS** copie pour information à :

- Monsieur le Directeur Général Adjoint des Contributions
- Monsieur le Directeur des Ressources Humaines

à **KINSHASA/GOMBE**

- Monsieur le Directeur Régional des Contributions du Nord-Kivu

à **GOMA.-**

Objet : Note d'affectation.-

Dos. : **BAGIRISHA SHEMA**  
Grade : C.D.  
Matr. : 392.678

A Monsieur **BAGIRISHA SHEMA**  
C/° Direction Générale des Contributions

à **KINSHASA/GOMBE.-**

Monsieur,

En vue de pourvoir à la vacance au poste de Chef de Division des Ressources Humaines à la Direction Régionale des Contributions du Nord-Kivu, j'ai le plaisir de vous informer vous êtes désigné pour exercer ces fonctions.

Le Directeur des Ressources Humaines est chargé de régulariser votre situation administrative au sein de la Direction Générale des Contributions tandis que votre Collègue du Nord-Kivu devra prendre les dispositions utiles pour votre installation.

**MONGBONDO ND' JUMBAMBELE.-**

ORDONNANCE N° 91-247 DU 07 OCT. 1991 PORTANT  
NOMINATION DES AGENTS DE CARRIERE DES SERVICES PUBLICS DE L'ETAT.

*Signature*

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

*Signature*

Vu la Constitution, spécialement son article 45 ;

Vu, telle que modifiée à ce jour, la Loi n° 81-003 du 17 juillet 1981 portant Statut du Personnel de Carrière des Services Publics de l'Etat, spécialement ses articles 4, 19 et 20 ;

Vu l'Ordonnance n° 80-215 du 28 août 1980 portant création du Ministère de la Fonction Publique ;

Vu l'Ordonnance n° 8-029 du 19 mars 1982 portant Règlement d'Administration relatif à la Carrière du Personnel des Services Publics de l'Etat

Vu l'Ordonnance n° 82-032 du 19 mars 1982 portant Règlement d'Administration relatif à la cotation et à l'avancement de grade du Personnel de Carrière des Services Publics de l'Etat ;

Vu, telle que modifiée à ce jour, l'Ordonnance n° 82-027 du 19 mars 1982 fixant l'Organisation et le Cadre organique des Ministères du Gouvernement ;

Vu les dossiers des Agents dont les noms sont repris ci-dessous ;

Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique ;

O R D O N N E :

Article 1er. - Sont nommés aux grades respectivement de Directeur, Chef de Division et Chef de Bureau, les Agents dont les noms, postnoms et matricules sont repris aux annexes à la présente Ordonnance.

Article 2. - Le Ministre de la Fonction Publique est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance qui entre en vigueur à la date de sa signature.



Fait à Kinshasa, le 07 OCT. 1991

MOBUTU SESE SEKO KUKU NGBENDU WA ZA BANGA,

*Signature*

Maréchal.

*Copie*

86

XXX. MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE.

Sont nommés au grade de Directeur

-----

1	ALUMA LIFETA	326.323
2	BARUTI AMISI	402.716
3	BOBOTO-bo-LIYANGOLA	112.462
4	BOLEMEZO NSABAKA	128.265
5	BUABUA ILUNGA MFUMU	243.259
6	KABEMBA TCHIKOLA	058.479
7	KABWE MULUNDA	343.068
8	KALANGA BADIBANGA	245.235
9	KANDE MUKISHI	308.127
10	KATUMBAYI KAMVITA	117.648
11	KELA MATANDA	293.482
12	KIKUNI SAIDO	053.442
13	KILIKWA YUMBA	151.835
14	LUFUKUTUIMBA KABIENA A.	121.299
15	MAMBUENI MATUT	053.566
16	MATAKA MA NKUNZI	162.776
17	MOKILI YENGA-LITOMA	387.388
18	MUNGAMBA BOMBOLO	299.921
19	MVUDI NZIMBWA	102.246
20	MWAMBA KAYEYE	107.954
21	NDEKOLA IWELA MOUSSA	113.878
22	NDJOLI MOKOLIBA	363.419
23	NZOBALÉ MONGONDA	192.841
24	SOLOMO LOELA	103.622
25	TUDIENU MANGENGA	254.281
26	VOTO-nyi- NDELE	162.794

au grade de Chef de Division

-----

1	AMBUMBA LUMBOMBO	112.732
2	AMENGIDRA ABIYA	162.796
3	BABOTO MBENGA	402.117
4	DADIBANGA TSHILULUA	336.978
5	BAINDU LOMA	230.540
✓ 6	BARIGISHA SHEMA	392.678
7	BONJEKA LOMAKO	304.933
8	BULUPIY-BIN DUPA	276.510
9	DIKANGO BUTUKI ASSAMBWA	402.278
10	INDOMBE LOKOMBO	114.643
11	KABANGU LUFULUABO	289.425
12	KABEYA TSHAPOTA	279.837
13	KABONGO TAMBWE	116.734
14	KABUYI MUKULUPE	159.341
15	KADIMA KANDA	112.723
16	KAHUNGU MANDANG	258.588
17	KALALA MUTATCHI	301.966
18	KAMBAJA KAZADI	253.749
19	KAMBAYI-wa-KATUMBA	113.186
20	KAPENA KADIMA	335.395
21	KATOKA DJONGA	121.590

*Φ*

	101
58 NTAMBWE MUENY	293.516
59 NURUMBI MANGASA	392.641
60 NZENGI NIAFUNA	397.204
61 PENDA WA KAYUMBA	385.370
62 SHINDANI OPUN	229.828
63 SHOSHO NABINTU	358.050
64 SIMBEKO ECHA6RACHID	357.154
65 TAMBIKA MONILEMA	192.725
66 TSHAMALA NGOMO	386.689
67 TSHIBANGU KANDOLO	171.745
68 TSHILUMBA WA TSHILUMBA	203.503
69 UDI TSONGA	396.355
70 VUKA NDOMBASI	294.005
71 VUVU MAKAYA	293.625
72 WITANGILA KIBASOMBA	392.499

vù pour être annexé à l'Ordonnance n° 91-277 du 07 OCT. 1991



MOBUTU SESE SEKO  
 NGBENDU WA ZA BANGA  
 Marechal.